

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/OL

OBJET

**Modification du
règlement de
fonctionnement de la
ludothèque**

N° D_113_2026 (SERVICE PETITE ENFANCE)

L'an deux mil vingt-six, le 22 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 15 juin deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire Mme BENADDA-SAHRIDJ, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, M. BAROUKH M. DEYDIER, Mme DOIGNON M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M DERVILLEZ Mme CAMACHO, représentée par Mme K. MEUNIER, Mme DOURET représentée par M. BELEK, M. MALONGA représenté par M G. ASFAUX, Mme S. SONI MAZOUZI représentée par M. D. DURAND BANCEL M. VILLEMIN représenté par M. LEMOINE, Mme DESANTE représenté par Mme DOIGNON

Secrétaire de séance : M. REGUIG



DATE
D'AFFICHAGE

24 juin 2026

Le règlement de fonctionnement actuellement en vigueur qui régit la ludothèque nécessite d'être complété concernant les modalités de paiement ainsi que la gestion des adhésions et des modalités liées à la facturation.

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} Commission en date du 16 juin 2026,

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

35

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :

- **D'ADOPTER** les modifications apportées au règlement de fonctionnement de la ludothèque
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous actes y afférent

Pour extrait conforme,
Le Maire,



James CHERON